

L'Oribus n° 89 de février 2014

## Psyché : mutilée, fracturée... et à contempler !

Le n° 89 de *L'Oribus* <sup>(1)</sup>, publié par le Groupe de recherche sur le mouvement social en Mayenne, met en avant un article original de Jean-Yves Gougeon sur les péripéties d'une sculpture dont la nudité nous amène à découvrir un pan de la mythologie, mais aussi à réfléchir tant à l'essence même de l'art qu'aux mentalités des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. Avec le deuxième article, la transition est brutale : en une vingtaine de pages, Michel Dloussky aborde la répression de la collaboration en Mayenne.

### Psyché, un siècle d'odyssée lavalloise (Jean-Yves Gougeon)

Psyché est un personnage de la mythologie grecque. Fille d'un roi, elle est superbement belle et Éros lui-même en tombe amoureux. Trahie deux fois par sa curiosité, Psyché est sauvée par Éros qu'elle épouse sous la protection de Zeus... Nous voilà maintenant à Laval au XIX<sup>e</sup> siècle. Avec les spectacles théâtraux et musicaux, la société urbaine aime la promenade. Ce qui deviendra le square de Boston offre alors de grandes allées plantées d'arbres, et puis des bancs, un bassin avec jets d'eau, un kiosque à musique et quatre statues en terre cuite, peintes en blanc...



Psyché, au jardin de la Perrine (Laval).



En 1879, Aimé Billion, élu maire de Laval, souhaite que la ville continue à s'enrichir d'œuvres d'art. L'idée est de négocier le don d'une sculpture auprès du ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts. Il faudra attendre 1884 pour avoir une réponse positive. Ce sera *Psyché*, œuvre néo-classique en marbre blanc du sculpteur Hubert Lavigne. La divinité, ailée, est représentée ramenant un flacon de jouvence des Enfers.

Pour que la statue puisse être vue d'un large public, le Conseil municipal décide de la placer sur les Promenades. Las, *Psyché* est nue, et cela

<sup>(1)</sup> - *L'Oribus* n° 89 de février 2014, 73 pages, 9 euros.

« *choque et même offusque* ». C'est par une nuit de février 1885 qu'elle subit sa première agression. La statue est décapitée ; « *son aile droite et son sein gauche sont brisés* ».

Les élus municipaux, craignant d'autres dégradations, choisissent de la transférer au jardin de la Perrine, entouré de murs, fermé tous les soirs, surveillé par un gardien. *Psyché* a définitivement perdu une aile, mais elle est restaurée, prenant place sur un piédestal, à droite du pavillon d'entrée.

Jean-Yves Gougeon nous explique que la municipalité, en 1891, est confrontée à une polémique au sujet de la propriété de Notre-Dame-de-la-Halle (conservée à la cathédrale), ce qui ravive les critiques contre *Psyché*. Le lien n'est pas établi à coup sûr car les auteurs ne seront jamais clairement identifiés, mais en 1894, *Psyché*, à plusieurs reprises, est « *maculée d'une indécente façon* » et dans la nuit du 20 juin, elle est de nouveau agressée, précipitée en bas de son piédestal et donc fracturée. « *Nous improuvons, autant que quiconque, la mutilation des œuvres d'art, écrit le très conservateur Écho de la Mayenne ; on nous permettra toutefois de faire remarquer que le nu absolu en sculpture est mieux à sa place dans un musée que dans le jardin public. Ici, en effet, se promènent librement mamans, enfants, adolescents, hommes faits : et il semblerait de bonne morale de ne point éveiller dans la jeunesse des sentiments qu'elle éprouvera toujours assez tôt* ».

Le Conseil municipal décide alors de soustraire aux yeux du public « *la divinité dévêtue* » afin d'éviter de nouveaux incidents. Elle finit remise dans le pavillon de la Perrine où elle restera dissimulée durant quatre décennies.

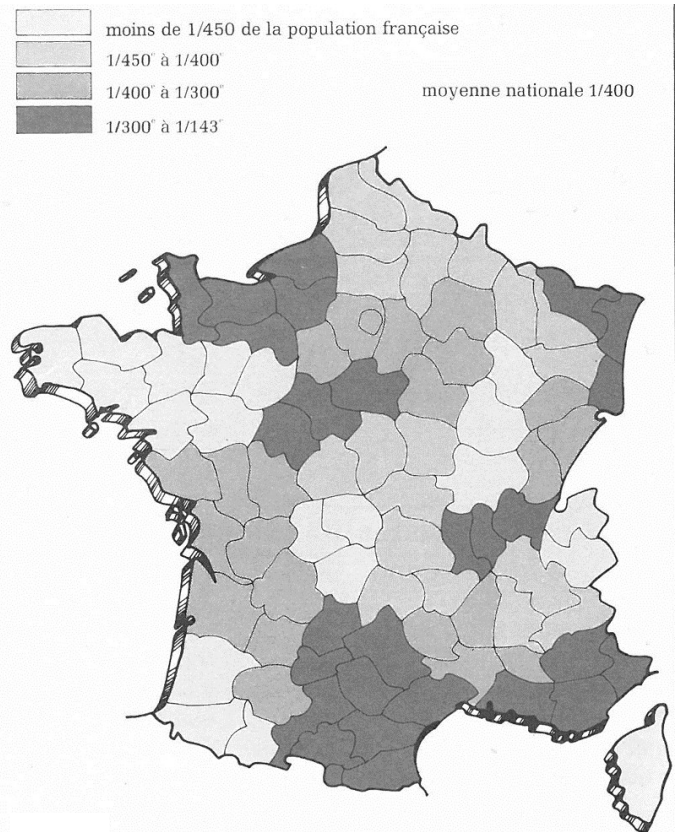
Dans l'intervalle, en 1899, un bas-relief, au tout nouveau musée des Arts (place de Hercé), met en scène une autre divinité, Amphitrite, déesse de la mer, laquelle offre également sa nudité : « *Un défi à la morale publique* », selon *L'Écho de la Mayenne*.

Mais revenons à *Psyché*. En 1936, Adrien Bruneau, fondateur du musée-école, a l'ambition de « *créer une œuvre à la portée de tous, grands et petits, capable de les hausser vers le Beau et de leur donner le goût d'une vie meilleure* ». Sans doute était-il destiné à découvrir la statue cachée sous un gros tas de bois. « *Séduit par l'œuvre, écrit Jean-Yves Gougeon, il décide de la faire restaurer* ». Il l'expose dans le nouveau musée-école... mais *Psyché* connaît encore bien d'autres péripéties...

En 1983, élu responsable de la culture, Jean-Yves Gougeon prône le retour de *Psyché* dans le jardin public. « *Sur son corps de marbre blanc, écrit-il, les cicatrices dues à l'obscurantisme et à la bêtise des hommes, sont toujours visibles* ». Certes, *Psyché* a perdu ses ailes de papillon et un peu de sa beauté originelle, mais Jean-Yves Gougeon espère qu'elle pourra toujours inspirer les promeneurs...

## La répression de la collaboration en Mayenne (Michel Dloussky)

Du très dense dossier présenté par Michel Dloussky, on retiendra que la Mayenne se caractérise, proportionnellement à sa population, par un relativement faible nombre de poursuites devant les tribunaux pour faits de collaboration, et c'est particulièrement vrai pour les peines les plus lourdes (peines de mort et travaux



Michel Dloussky fait référence à une carte de l'activité judiciaire publiée dans *L'Histoire* n° 5 d'octobre 1978 (Jean-Pierre Rioux, « L'épuration en France – 1944-1945 »).

forcés). Par ailleurs, comme dans le reste du pays, et ce dès août 1945 dans le département, interviennent des allègements et commutations de peines, des libérations anticipées, des réductions de la durée d'indignité nationale, des abattements sur les amendes infligées.

Cela ne les excuse en aucun cas, mais on comprend que d'aucuns ont cherché à se faire justice eux-mêmes. Par définition, ce n'est pas la partie la plus documentée de son étude, mais Michel Dloussky consacre tout de même deux pages à « *l'épuration extrajudiciaire en Mayenne* ». Il souligne qu'il est difficile de chiffrer ces réactions spontanées de la population, ces règlements de comptes, ces cas de justice expéditive, voire ces actes de pur banditisme : « *Les journaux en parlent peu et seuls les cas les plus graves ont donné lieu à des procès-verbaux de police ou de gendarmerie. Il est en outre parfois difficile dans les crimes ou délits commis dans les années 1944-1945 de faire la distinction entre épuration et droit commun* ».

Michel Dloussky s'est principalement intéressé aux sanctions administratives et judiciaires. À partir de ses recherches dans les archives, il estime à environ 1 100 le nombre de personnes, en Mayenne, coupables ou non, ayant fait l'objet d'enquêtes. Il a recensé 210 personnes traduites devant la Chambre civique et 158 devant la Cour de justice. Une centaine d'entre elles ayant été acquittées, seulement quelque 270 personnes ont été sanctionnées, la plus grande part pour des faits de dénonciations, d'appartenance aux partis collaborationnistes, d'attitude ou de propagande pro-allemandes ou anti-alliés, de trafic ou de ravitaillement des Allemands... La Cour de justice prononce, entre autres, quatre condamnations à mort (dont trois par contumace – la quatrième ayant été commuée en travaux forcés à

perpétuité), trois condamnations à des travaux forcés à perpétuité et dix-neuf pour une durée déterminée.

Des élus et des fonctionnaires sont révoqués. Cependant, selon Michel Dloussky, « *l'épuration des élus de la Mayenne apparaît comme très modérée dans un département peu collaborateur* ». Les sanctions dans l'Administration auraient touché une quarantaine de personnes.

Enfin, un Comité de confiscation des profits illicites est compétent en matière économique. En Mayenne, environ 320 personnes sont citées : une vingtaine d'entreprises industrielles, mais surtout des négociants, artisans, commerçants, cultivateurs... Ceux-ci ont également pu être traduits devant la Chambre civique ou la Cour de justice. Pour Michel Dloussky, les chiffres sont ici « *révélateurs de la nécessité, tant chez l'occupant que chez l'habitant, de contourner les difficultés de ravitaillement et de déplacement* ». Dans le département, un seul cas revêt une réelle importance : « *celui de l'avionneur Borel, dont l'activité avait intéressé les Allemands et qui a effectivement fabriqué pour eux, notamment des pièces d'hélicoptère* ».

### **Léopold Follioley, dernier prêtre proviseur du lycée de Laval (Catherine Le Guen)**

L'auteure dresse un portrait de l'abbé Léopold Follioley qui fut le dernier prêtre proviseur d'un lycée d'État en France. Il est « *délibérément républicain, à un moment où s'engage partout la laïcisation de l'enseignement* ».

Léopold Follioley dirige le lycée de Laval de 1873 à 1886. Sous sa direction, les effectifs explosent : à la rentrée de 1873, le lycée compte 250 élèves ; en 1886, ils sont 525, soit plus que les lycées de Rennes, Angers ou Nantes ! « *Choisi par la bourgeoisie républicaine pour ses enfants, le lycée devient une pépinière de futurs médecins, fonctionnaires, hommes d'affaires, hommes de loi, cadres de toute nature* »...

Catherine Le Guen présente Léopold Follioley comme un « *fin politique* », un proviseur attentif aux élèves, ouvert d'esprit, mais aussi bâtisseur. Après un court passage à Caen, il est nommé au lycée de Nantes qu'il contribue à redresser.

### **Les élections municipales d'avril-mai 1953 en Mayenne (Alain Olivier)**

Les élections municipales de 1953 font suite à celles de 1947 où le Parti communiste français (PCF), dans la foulée de la Libération, avait réalisé une percée. Mais en 1953, c'est la guerre froide entre les deux blocs de l'Est et de l'Ouest. Le contexte est tout autre.

En Mayenne, dans les mois qui précèdent les élections, les rapports du préfet décrivent « *une vie politique très atone* ». Les élections ne devaient pas revêtir un caractère politique, sauf à Laval où cinq listes sont en concurrence, ou encore dans quelques rares communes comme Voutré : « *La forte concentration ouvrière pour l'exploitation de carrières importantes créait dans cette commune (...) une situation politique particulière* ». La municipalité « *socio-communiste* » qui bénéficiait d'une seule voix de majorité, dispose en 1953 de dix sièges sur treize.

À Laval même, la liste d'Union du maire sortant, Albert Goupil, avec des indépendants (dont le sénateur Jacques Delalande), des centristes du Mouvement républicain populaire (MRP – dont le député Pierre Élain) et des candidats du parti gaulliste, le Rassemblement du peuple français (RPF – dont Francis Le Basser et Pierre Buron), obtient quinze élus sur vingt-sept. La liste communiste de Louis Dufrenoy en compte (provisoirement...) quatre ; la liste socialiste d'Auguste Beuneux, trois...

Sans surprise, selon Alain Olivier, « *les résultats du scrutin entérinent le poids du conservatisme* ». Quant aux Renseignements généraux, ils soulignent, de même, que « *les résultats se caractérisent par une stabilité générale* ».

Alain Olivier développe l'isolement qui caractérise alors le PCF, même s'il se démène sur le terrain, axant sa campagne sur la politique extérieure. À l'opposé, la droite privilégie une dépolitisation de ces élections municipales.

Pour l'anecdote, Alain Olivier évoque « l'affaire du 27<sup>e</sup> siège ». Le PCF à Laval a obtenu quatre sièges, mais on s'est aperçu d'une erreur de calcul dans la répartition à la plus forte moyenne, et ce après la clôture du procès-verbal... L'affaire aboutit au Conseil d'État. Celui-ci rend son arrêt en novembre 1956. Le pourvoi du quatrième élu communiste, qui a siégé durant tout ce temps, est rejeté. Il laisse sa place en janvier 1957 à un seizième candidat de la liste du maire...

### **1862-1914 : les débuts de l'eau courante à Laval (Hélène Lindner-Bonnin)**

L'auteure reprend un travail entrepris par Jean-Claude Michel, ancien responsable du service des Eaux à la ville de Laval, et qu'il n'a pu achever. L'article publié concerne la naissance du réseau de distribution des eaux et s'arrête à l'inauguration, en 1914, de l'usine des eaux. Jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, explique Hélène Lindner-Bonnin, l'eau est fournie, à Laval, par des fontaines qu'alimentent des sources. Les fontaines sont « *mal entretenues et souvent tarées* », avait écrit en 1794 un ingénieur des Ponts et Chaussées.

Dès 1862, la question se pose au conseil municipal. « *L'utilité d'une distribution des eaux de la rivière est donc incontestable, et nos concitoyens l'appellent de tous leurs vœux* », déclare-t-on lors du conseil municipal du 21 décembre 1866. Le fait que la Mayenne soit en cours de canalisation constitue « *une opportunité* » qui « *va permettre d'accélérer le processus* »...

Des aqueducs destinés à amener l'eau de la Mayenne à un établissement hydraulique sont construits en 1863 et 1864. L'usine hydraulique doit être construite rue des Pompes, qui deviendra la rue Alfred-Jarry. Des réservoirs sont prévus sur le site du Haut-Rocher...

La concession est attribuée pour cinquante ans à un ingénieur parisien, Hippolyte Coiret. *L'Oribus* publie le contrat signé avec la ville de Laval. L'usine est construite, mais « *dès le départ, des difficultés apparaissent* » entre les signataires. L'ingénieur décède en 1869 et ce sont ses deux sœurs qui héritent de la concession, ce qui ne règle rien. « *Assez vite apparaît un problème d'insuffisance des eaux fournies* », relate Hélène Lindner-Bonnin. Et puis la population augmente, les besoins en eau également, et on se rend compte que les choix de circuit de distribution effectués en 1862 n'étaient pas forcément

très pertinents... Les relations avec les sœurs Coiret deviennent conflictuelles dans les années 1890. La ville engage des procédures judiciaires. Le Conseil d'État, dans un jugement de 1903, ne lui donne pas complètement raison, ce qui oblige la ville de Laval, engagée jusqu'en 1917, à négocier un coûteux accord de résiliation qui prendra effet le 1<sup>er</sup> octobre 1909.

Victor Boissel est alors maire de Laval. Il visite des installations au Mans et à Chartres et revient séduit par les solutions techniques qui y sont retenues. Après étude, le conseil municipal du 15 janvier 1910 entérine la

construction d'une usine de filtration et d'ozonation des eaux de la Mayenne. Après diverses péripéties, les travaux peuvent enfin commencer : « *Les installations ont pour but de pomper, clarifier, stériliser et stocker l'eau qui sera ensuite distribuée dans la ville* ». Fin janvier 1914, la nouvelle usine des eaux est mise en service. Le président de la République, Raymond Poincaré, visite l'usine des eaux le 29 mai 1914 : « *L'eau de la Mayenne, déclare-t-il, filtrée et stérilisée dans la nouvelle usine, est aussi limpide que si elle était prise à la source (...) et elle évoque la fraîche image des ruisseaux qui arrosent les prairies et les vergers dans les campagnes voisines* ».